Les [illegible] libéraux ont obtenu 74.300 suffrages, les radicaux ont obtenu [illegible] suffrages et les collectivistes en ont [illegible] 71.601. A la suite des deux tours de scrutin les libéraux ont en toute élus : MM. Dansette, Grousseau et Vandame ; les collectivistes ont eu six élus : MM. Dalbry, Dupied, Lecoquière, Bouzet, Aujiers et Hughetteau.

Deux conséquences de ces élections se présentent immédiatement à l'esprit et heurtent le bon sens de tout homme qui s'efforce, je le répète, de s'abstraire de toute passion politique. La première c'est que 71.621 électeurs d'une nuance déterminée (collectivisme), aient obtenu finalement 4 députés, tandis qu'un nombre plus élevé de suffrages, 74.350, d'une autre nuance (libérale), n'est représenté que par trois députés : exactement la moitié !

L'autre conséquence, c'est que 33.221 électeurs radicaux sont privés de tout représentant pendant les quatre années de législature de la présente Chambre. Encore une fois, je veux le répéter, ce sont là des faits qui s'imposent ; rien n'y peut contredire quelle que soit la satisfaction que certains peuvent en éprouver, quels que soient les regrets qui aient affligé les autres.

***

Supposons maintenant que la Représentation proportionnelle ait fonctionné, avec cette hypothèse que l'arrondissement de Lille ait formé une circonscription électorale pourvue de 9 sièges. Trois listes comprenant chacune 9 libéraux, 9 radicaux et 9 collectivistes, se trouvent en présence. En leur attribuant les voix totalisées au 1er tour par les candidats de chaque nuance, comme l'a montré le tableau ci-dessus : le total libéral obtient 74.550 suffrages ; radical-collectiviste, 71.601 suffrages.

Pour ne pas égarer le lecteur dans des calculs compliqués, nous admettrons que l'on pratique le système du quotient, avec l'attribution des sièges aux plus grands restes. Ce n'est pas une préférence que j'indique, c'est un exemple pris à titre de démonstration.

Il y a eu en tout 179.872 suffrages exprimés et 9 sièges à pourvoir ; le quotient s'obtient en divisant 179.872 par 9 ce qui donne 19.930.

Ce quotient est contenu trois fois dans le total des suffrages de la liste libérale avec au reste de 14.760 ; il est également contenu trois fois dans le total obtenu par la liste collectiviste avec un reste de 11.811 ; il est enfin contenu une fois dans le total de la liste radicale avec un reste de 13.291.

Sept sièges sont ainsi pourvus directement, 3 aux libéraux, 3 aux collectivistes, 1 aux radicaux ; l'attribution des deux sièges restants allant aux plus grands restes, les libéraux en obtiennent un, les radicaux également un.

Finalement les libéraux obtiennent 4 sièges, les radicaux 2, et les collectivistes, 3.

***

Actuellement, nous le savons, grâce au scrutin uninominal et grâce à la tactique habile et judicieuse qui sévit entre le 1er et le 2e tour, et vicie le scrutin d'arrondissement, les libéraux ont 3 députés, les collectivistes en ont 4 et les radicaux n'ont rien du tout.

Que les collectivistes soient satisfaits d'une opération aussi admirable, on peut le comprendre sans peine ; leur intérêt bien entendu serait que la pratique d'un tel système se répande et se maintienne dans la France entière. Malgré cela, il faut rendre cette justice au Parti collectiviste qu'il réclame l'abolition d'un mode de scrutin qui lui donne d'aussi magnifiques résultats dans notre arrondissement. Le parti libéral lui aussi demande la R. P. Pourra-t-il vraiment y avoir encore dans notre région et particulièrement dans l'arrondissement de Lille, des radicaux qui désirent le maintien d'un mode de scrutin dont le plus clair résultat est la suppression complète de leur représentation à la Chambre des Députés ?

La répartition obtenue par la R. P. n'est peut-être pas absolument mathématique. Du moins a-t-elle ce mérite de se rapprocher davantage de l'équité et d'une meilleure justice. Elle aurait aussi ce mérite inestimable de mettre fin à une tactique depuis trop longtemps en usage dans notre région et dont l'aboutissant ultime a été pour les radicaux de faire le courte échelle à nos démocrates de gauche qui doivent « la trouver bien bonne ».

A. MALAQUIN.

La Crise Sardinière

Lorient, 31 mai.

Les Syndicats de pêcheurs sardiniers d'Etel, de Saint-Cado et de Pont-Lorois, réunis hier soir, après avoir entendu les délégués de Concarneau et de Port-Louis, ont décidé la grève générale de la pêche à la sardine si les usiniers ne suppriment pas l'achat au tour et au poids.

Les pêcheurs veulent vendre leur poisson à qui ils voudront et au mille.

Le même décision a été prise par les sardiniers dans différents ports.

UN ASTRONOME PARISIEN

victime d'un accident à Brest

Brest, 31 mai.

M. Marcel Stapfer, âgé de 26 ans, astronome à l'Observatoire de Paris, accomplissant une période militaire au 3e d'artillerie comme maréchal des logis, au fort Toulbroch, a fait une terrible chute de bicyclette et s'est fracturé le crâne. M. Stapfer a subi la trépanation. Son état est extrêmement grave.

Le blessé est le frère du lieutenant de vaisseau canonnier Stapfer et beau-frère du capitaine de frégate Tissot, professeur au Borda, bien connu par ses études sur la télégraphie sans fil.

La Question Marocaine

DEVANT LES CORTÈS

Madrid, 31 mai.

Devant les Cortès, le député républicain Lerroux a soutenu que l'Espagne la nécessité de faire une politique marocaine en dehors du Maroc, en prenant l'exemple de l'Allemagne. L'Espagne, a-t-il dit, ne doit, ni ne peut continuer sa campagne actuelle au Maroc. La paupie, d'ailleurs, est hostile à sa prolongation, dont la responsabilité retombera sur les pouvoirs publics.

Assassinat mystérieux

Clermont-Ferrand, 31 mai.

Un entrepreneur d'affichage, M. Charles Allot, demeurant à Paris, 24, rue Dupuis, arrivé à Clermont-Ferrand, avant-hier, pour traiter des affaires, a été assassiné dans la matinée, place de Jaude, au moment où il sortait d'un café. La victime a reçu un coup de couteau en pleine poitrine, qui détermina une hémorragie, entraînant la mort peu après. L'enquête ouverte n'a pas encore permis de découvrir l'assassin.

La deuxième journée du Congrès

DE LA LIGUE des Droits de l'Homme

A LILLE

"L'Achèvement de l'œuvre scolaire de la République"

Présidée par M. Schwab, président de la Fédération des Vosges, la deuxième journée du Congrès de la Ligue des Droits de l'Homme a été consacrée à l'étude et à la discussion d'une question particulièrement importante : « L'achèvement de l'œuvre scolaire de la République. »

Le Bulletin Officiel de la Ligue des Droits de l'Homme a publié à ce sujet un volumineux rapport de M. Ferdinand Buisson.

Ce rapport pose sur deux points :

1° A quels enfants doit être offerte l'instruction nationale ? A quelles conditions ? Dans quelles limites ?

2° A côté de cette instruction nationale y a-t-il place pour un enseignement privé ? A quelles conditions et dans quelles limites ?

Le rapport de M. Buisson est donc divisé en deux parties :

A. L'égalité des enfants pour le Droit à l'Instruction ;

B. La liberté de l'enseignement et la préparation du personnel des Ecoles publiques et des Ecoles privées.

Comme suite à son rapport, M. Ferdinand Buisson présente les deux vœux que voici :

LES VŒUX DE M. FERDINAND BUISSON

I. — Sur la première partie :

Le Congrès,

Considérant qu'il est possible et qu'il est conforme à l'esprit des instituteurs républicains d'assurer effectivement l'égalité des enfants quant au droit à l'instruction ; qu'il importe à la société, pour ne laisser perdre aucune des forces dont elle dispose, de garantir à tous les enfants les moyens de développer leur instruction générale et professionnelle, non pas en raison de la fortune des parents, mais dans la mesure de leurs facultés ;

Émet le vœu :

Que le Parlement mette à l'étude un projet d'ensemble, complétant l'œuvre scolaire et postscolaire de la République, établissant la gratuité de l'enseignement public à tous les degrés ; lui donnant comme base unique et commune l'école primaire ; ajoutant à celle-ci à titre obligatoire un enseignement professionnel qui puisse servir de complément théorique à l'apprentissage pratique des diverses professions (agricoles, industrielles, commerciales, artistiques) ; rendant par voie de concours tous les modes de l'enseignement secondaire et professionnel accessibles aux sujets les plus aptes à en profiter, avec les subsides de l'Etat pour une préparation complète à toutes les carrières depuis le travail manuel jusqu'aux professions dites libérales.

II. — Sur la seconde partie :

Le Congrès,

Considérant que l'Etat a le droit et le devoir d'exiger que toute personne qui postule le brevet d'instituteur fasse la preuve d'un minimum de connaissances et d'aptitudes pédagogiques et que ce minimum ne saurait être réalisé par une préparation professionnelle qui serait délibérément hostile ou systématiquement étrangère aux institutions scolaires de pays ;

Émet le vœu :

Que le Parlement mette à l'étude un projet de réforme de la formation professionnelle et du recrutement de personnel enseignant des écoles publiques et privées, établissant pour tout ce personnel un brevet de capacité unique qui confirme l'obligation du passage de deux années dans des cours normaux publics et gratuits, institués par l'Etat sur la base des programmes de l'école primaire publique et suivant les principes de la neutralité scolaire.

***

Divers congressistes présentent des observations :

M. Emile Kahn, membre du Comité central, déclare qu'il n'est pas partisan du monopole de l'Enseignement. Mais il réclame une amélioration de la situation des instituteurs.

M. Diney se prononce en faveur du monopole et attire l'attention des congressistes sur la triste situation de bon nombre d'instituteurs.

M. Bailey, président de la Fédération de la Gironde, défend énergiquement le projet de M. F. Buisson.

Il ajoute qu'on n'a pas su organiser l'école publique et que l'heure est venue de porter à son maximum la valeur de cette école.

M. Bailey touchait à la fin de son discours lorsque le président de la section belge de la Ligue des Droits de l'Homme fit son entrée dans la salle. On l'acclama et il répondit aux souhaits de bienvenue du président par une courte allocution dans laquelle il rendit hommage à la nation française.

M. Bailey termina alors son discours en déclarant qu'il fallait protéger l'école laïque dans le personnel de ses maîtres et de ses traditions et la soustraire à toutes les influences politiques.

Séance de l'après-midi

La séance de l'après-midi s'ouvre à 2 h. sous la présidence du président de la Fédération des Vosges, M. Schwab. M. Lourent, président de la section belge, est nommé président d'honneur. On remarque en outre dans l'assistance MM. le recteur Lyon, Peltier, directeur de l'Enseignement primaire du Nord ; Stoclet, agent voyer en chef de département, etc.

On reprend la discussion du rapport de M. Buisson et on commence par la première partie de ce rapport, celle qui traite de « l'égalité des enfants pour le droit à l'instruction ».

M. Emile Glay, instituteur, estime que les méthodes et les programmes de l'enseignement primaire actuel sont défectueux et sont souvent mal interprétés.

M. Glay se fait l'interprète de quelques groupements syndicalistes et de l'organisation générale des ouvriers de la C. G. T. Il finit par se rallier aux conclusions de la première partie du rapport de M. Ferdinand Buisson.

Mme Maria Vérone parle de l'éducation des filles. Elle est hostile à la séparation des sexes dans les écoles et demande à l'assemblée d'admettre le principe de la coéducation.

Mme Maria Vérone voudrait en outre que toutes les Ecoles de l'Etat fussent ouvertes aux femmes, comme elles le sont aux hommes.

M. Amédée Bonquès fait l'éloge en rapport de M. Buisson mais il conseille à ses collègues de ne pas perdre de vue la côté budgétaire de la question.

DISCOURS DE M. BOUGLÉ

L'intérêt de la réunion languit un peu. Mais M. Bouglé monte à la tribune pour réfuter la thèse des théoriciens syndicalistes dont un orateur s'est fait le porte-parole. Et tout de suite le bon de la discussion s'élève. C'est l'idéal démocratique lui-même — dit en substance M. Bouglé — n'est notre idéal humaniste et individualiste qui est menacé par les critiques des syndicalistes. La démocratie veut que tout le monde puisse accéder à la culture, car il est insuffisant de former « l'homme d'un métier ».

On a dit : « Nous nous préoccupons moins du citoyen que du producteur » On a proposé comme idéal l'individu-organe, l'individu-instrument. Mais si on allait jusqu'au bout dans le sens du professionnalisme, on aboutirait à des « spécialisations » outrancières, au langage de métier, par exemple.

Poursuivant son examen des doctrines syndicalistes, M. Bouglé s'écrie : « S'il se formait dans l'enseignement un courant contre le patriotisme, la crise serait grave et la Ligue des Droits de l'Homme devrait formuler des protestations. Si certains instituteurs devaient aller prendre leur mot d'ordre dans les organisations où l'on tourne autour de l'antipatriotisme, nous serions, nous, ligueurs, à faire nos réserves.

L'orateur, que fonds une partie de l'assemblée applaudit vigoureusement, tait remarquer qu'il n'incrimine personne et qu'il se contente dans le domaine des hypothèses.

Il termine en ces termes : « Dans notre nation il y a des valeurs communes. Il faut que nos enfants, qui participeront un jour à la vie nationale, apprennent à les respecter. Nous ne devons pas jeter au panier, comme une branche pourrie, notre idéal démocratique ! »

Cette péroraison est saluée de longues acclamations.

M. Séailles, qui succède à M. Bouglé, se demande s'il y a une solution du problème social par l'éducation.

Le système de mon ami Buisson, n'est-il, ne peut avoir de sens que dans une Société transformée.

ON ADOPTE LE VŒU DE M. BUISSON

« — Mon système pourrait beaucoup dans une Société transformée, répond M. Buisson. Est-il utilement applicable à la Société actuelle ? Je le crois. »

Commençons, en tout cas, par affirmer le droit, même théorique, des enfants de France à l'égalité devant l'instruction.

Sur ce, le premier vœu déposé par M. Ferdinand Buisson est adopté avec cette addition : « Que le Parlement mette à l'étude... dès la présente législature. »

Il est six heures moins le quart. Une partie des congressistes sont sortis. Le président s'apprête néanmoins à donner lecture du deuxième vœu déposé par M. Buisson. Mais celui-ci déclare que ce second vœu peut être renvoyé au prochain Congrès et qu'il suffit à la Ligue d'avoir accomplit « un acte énergique dans un sens démocratique très accentué. »

L'assemblée se range à cet avis et la séance est levée à 6 heures.

Aujourd'hui séance à 9 heures précises.

EN BELGIQUE

Un Monument à Léopold II

Le « Moniteur » belge publie, en tête de ses colonnes, l'appel suivant :

A nos concitoyens,

Lorsque le roi Léopold Ier mourut, en 1865, une souscription nationale fut aussitôt organisée dans le pays, en vue d'élever un monument au premier souverain de la Belgique indépendante. Nous avons cru répondre aux vœux de nos compatriotes, en organisant une souscription semblable en vue d'ériger un monument à la mémoire du roi Léopold II.

S. M. le roi a daigné approuver notre initiative et l'a encouragée par un don généreux.

Pendant trente-cinq années, la Belgique a pris, sous la direction de Léopold II, et grâce aux persévérante efforts de son génie clairvoyant, un essor sans précédent dans tous les domaines. Elle s'est fortifiée à l'intérieur et à l'extérieur. Elle s'est agrandie d'une colonie magnifique. La Belgique se doit à elle-même de perpétuer par un monument impérissable le témoignage de sa gratitude envers ce grand roi et ce grand citoyen. Nous nous adressons à tous nos compatriotes, sans distinction aucune, pour qu'ils nous aident par une contribution, quelque minime fût-elle, à édifier ce monument.

Suivent les noms des membres du comité national du monument.

AU MAROC

LA PACIFICATION DE LA REGION DE TAZA

Oudjda, 31 mai.

Le groupe mobile du général Baumgarten est rentré à Taza sans incident. Les Beni-bou-Yala, fraction des Branes, habitant la vallée de l'oued Leben, font des ouvertures de paix. Les Ahl-Doula ont demandé l'aman.

Quinze jours après la prise de Taza, ce poste se trouve ravitaillé pour trois mois. Pour donner une idée de la rapidité avec laquelle l'intendance a opéré, il suffira de dire qu'il y a à Taza 1.500 quintaux de farine, 500 hectolitres de vin, 1.000 tonnes d'orge, 30.000 boîtes de lait, etc.

La colonne Bulleux a établi son camp à Bar-el-Archa. Par des postes optiques placés sur les hauteurs qui les avoisinent, les camps des deux Maroes communiquent constamment entre eux. On ne peut réaliser une liaison plus efficace que celle établie entre les troupes des généraux Gouraud et Baumgarten.

En résumé, depuis huit jours la région au nord d'Innaouen est complètement pacifiée sans que les 15.000 hommes qui y sont réunis aient tiré un seul coup de fusil. On ne saurait faire plus bel éloge de notre système d'attraction politique.

La situation reste confuse chez les Beni-bou-Yahi. L'influence personnelle de Chengriffi est impuissante à réunir une harka.

Les tribus des régions occupées ont une moisson très belle ; pour le moment il n'y a à craindre que les professionnels du vol et du brigandage, mais la situation verra changer après la moisson.

Le « Progrès du Nord » et « L'Avenir de Roubaix-Tourcoing » publient tous les jours une chronique inédite sur des questions d'actualité : scientifiques, économiques, d'assistance, etc..., etc...

DERNIÈRE HEURE

NOS DÉPÊCHES

LE NAUFRAGE DE L'"EMPRESS OF IRELAND"

LES CONDOLÉANCES

UN TÉLÉGRAMME DU ROI D'ANGLETERRE

En réponse au télégramme que lui avait adressé le Président de la République, S. M. le roi d'Angleterre, vient d'adresser à M. Raymond Poincaré la dépêche suivante :

Londres, 30 mai.

M. le *Président de la République française*,

« Je m'empresse de vous envoyer, Monsieur le Président, mes sincères remerciements des condoléances que vous avez bien voulu m'adresser au sujet du terrible désastre de l'*Empress-of-Ireland*.

« La sympathie du peuple français en cette triste circonstance, m'est particulièrement précieuse.

« GEORGE, R. I. »

Le président du Conseil a chargé M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, d'exprimer au gouvernement britannique les condoléances du gouvernement de la République à l'occasion de la catastrophe de l'*Empress-of-Ireland*.

LES CONDOLEANCES DU DUC DE CONNAUGHT, GOUVERNEUR DU CANADA

Toronto, 30 mai.

Le duc de Connaught, gouverneur général du Canada, a envoyé le message suivant au premier ministre du Dominion du Canada, à Ottawa :

« Au nom de la duchesse et en mon nom, je tiens à vous exprimer notre grande douleur de la catastrophe de l'*Empress-of-Ireland* et notre profonde sympathie envers les familles de ceux qui ont péri. »

UN TÉLÉGRAMME DE M. AJAM

M. Ajam, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande, a adressé le télégramme suivant au président du Board of Trade, à l'occasion de la catastrophe de l'*Empress-of-Ireland*.

Sous-secrétaire d'Etat marine marchande à président Board of Trade, Londres

« Profondément ému par la catastrophe qui frappe si cruellement la marine britannique, j'ai l'honneur d'exprimer à Votre Excellence les sympathies attristées de la marine marchande française.

« *Signé* : AJAM ».

Les événements du Mexique

LE « PUZZLE » DE NIAGARA-FALLS

Les Américains auraient insisté pour que les constitutionnalistes participent à la conférence de Niagara-Falls, afin que celle-ci puisse aboutir à un règlement complet.

Les médiateurs auraient accepté.

Or déclare, de source autorisée, que les Américains se sont trop avancés dans le rôle de l'entente pour contrecarrer maintenant les médiateurs en appuyant les révolutionnaires. Cependant, M. Urquidi, l'agent constitutionnaliste à Washington, qui est à Niagara-Falls, continue à conférer avec les délégués américains.

Le correspondant du « New-York Herald » à la conférence dit que celle-ci commence à tourner au casse-tête chinois (chinese puzzle). Il se demanda qui joue en réalité double jeu à l'égard de la médiation, ou du président Wilson, ou de M. Bryan, ou du général Carranza.

Il incline fortement à croire que le général Carranza traita secrètement la question du président provisoire, ce qui est contraire à toutes ses déclarations publiques, d'après lesquelles il n'admet pas la médiation dans les affaires intérieures du Mexique. A moins que, ajoute le correspondant, le général Carranza ne poursuive véritablement ces négociations secrètes, ce serait le président Wilson qui aurait joué double jeu avec la médiation depuis le commencement en négociant la paix d'un côté, en poussant la révolution de l'autre.

On a eu peu l'impression que les médiateurs traitent dans le vide ; la difficulté ne sera pas de trouver la formule d'un accord, ce sera de l'appliquer. C'est alors qu'on verra de quel côté est la bonne foi.

Il est particulièrement intéressant de constater que les puissances médiatrices de l'A. B. C. (Argentine-Brésil-Chili), qui, dans l'affaire, n'entendent être ni dupes ni complices, resserrent de plus en plus leur entente qui ne se borne plus à l'œuvre médiatrice. On a pu remarquer que le président de la République Argentine, dans son message annuel au Congrès vient de déclarer que les trois puissances de l'A. B. C. se sont mises d'accord pour ne signer que simultanément la convention pacifique proposée par le gouvernement des Etats-Unis à toutes les nations en vue de soumettre à une commission internationale tous les différends. Le concert sud-américain va donc au delà de la médiation.

L'AFFAIRE DES ARMEMENTS

Le correspondant du « New-York Herald » à Mexico lui télégraphie que le président Huerta a repris courage à la suite du débarquement d'armes et de munitions à son adresse par les vapeurs allemands « Ypiranga » et « Bavaria ». Il ne paraît plus de se retirer et affirme plus que jamais que ses délégués à Niagara-Falls ne sont nullement autorisés à mettre éventuellement sa démission dans les mains des médiateurs.

Ce qu'il y a de plus piquant dans cette affaire des armements apportés par des navires allemands au président Huerta, non sans provoquer la mauvaise humeur de Washington, c'est que d'après le correspondant de la « Gazette de Cologne » à Hambourg, ces armements seraient d'origine américaine. C'est pour dissimuler cette origine qu'ils ont été envoyés des Etats-Unis en Europe afin d'être réexpédiés au Mexique sur les navires de la compagnie Hamburg-Amerika. Ces cargaisons auraient même été premières jusque dans les ports de la mer Noire avant d'être transbordées à Hambourg à destination du Mexique.

Le Voyage de M. Poincaré

A RENNES

Rennes, 31 mai.

Le train présidentiel venant de Saint-Brieuc s'est arrêté neuf minutes en gare de Montfort-sur-Mer. Le Président a été salué par le maire de Montfort, M. Beauchat, les membres du Conseil municipal, M. Labarbe, sous-préfet, et les autorités locales. Sur le quai de la gare, les sapeurs-pompiers rendaient les honneurs. Le population était maintenue en dehors de la gare ; elle a longuement acclamé le Président. Le train est reparti à 4 h. 15 pour se rendre à Rennes où il est arrivé à 5 heures. M. Poincaré a été reçu à la gare, superbement décorée, par M. Noulens, ministre de la Guerre ; M. Selot, préfet du département ; tous les parlementaires du département à l'exception de M. Du Algouet ; MM. Janvier, maire ; Brice, député, président du Conseil général ; le général Deslorges, commandant le 10e corps d'armée, les membres du Conseil municipal et du Conseil général, etc.

Le Président de la République et les personnalités sont montés en voiture et le cortège, escorté du 24e dragons, s'est rendu à la Préfecture par l'avenue de la Gare, le quai Châteaubriand, le quai Lamartine, rue d'Orléans, la place de la Mairie, la rue Etrées, la rue Nationale, la place du Palais, la rue Victor-Hugo et le cours de la Motte.

Les troupes d'infanterie et d'artillerie formaient la haie. Une foule énorme se pressait sur tout le parcours et a longuement acclamé le chef de l'Etat. Les rues de la ville sont pavoisées à profusion.

Le cortège est arrivé à la Préfecture à 5 h. 30. M. Poincaré a reçu en audience privée plusieurs délégations qui ont été présentées par M. Chartier.

En quittant la préfecture à 7 h. 45, M. Poincaré se rend au palais de justice où doit être servi le banquet qui lui est offert par la municipalité et la Chambre de Commerce.

LE BANQUET

La salle est richement décorée.

La table comprend 400 couverts. Aux côtés du Président est pris place MM. Noulens, ministre de la Guerre, Jacquier, sous-secrétaire aux Beaux-Arts, le préfet d'Ille-et-Vilaine, M. Oberthur, président de la Chambre de Commerce, le général Deslorges, M. Tegslaw, maire de Southampton, la délégation anglaise et une délégation d'officiers russes, venus pour assister aux fêtes de gymnastique, etc.

Au dessert, M. Janvier, maire de Rennes, prend le premier la parole.

Après avoir exprimé sa joie de recevoir le Président dans la vieille cité dont il fait l'historique, M. Janvier dit que la patrie, la République et le lot pourraient être la devise de le vieille et loyale cité. C'est au nom de cette ville bretonne et française tout à la fois que le maire exprime au Président le salut respectueux de ses concitoyens et l'expression de leur indéfectible attachement à la patrie.

M. Oberthur prend ensuite le parole au nom de le Chambre de Commerce ; il se borne à analyser les besoins du commerce français ; il est convaincu que le gouvernement de la République saura prendre sa défense.

M. René Brice, député, président du Conseil général, remercie également M. Poincaré de sa visite en Bretagne.

M. Dechamps, député de Rennes, fait l'éloge du Président après avoir évoqué le glorieux passé de la Bretagne et de le vieille cité de Rennes

M. Poincaré prononce ensuite un discours qui provoque dans l'assistance une longue et enthousiaste ovation.

Vers 10 h. 30, le Président quitte le salle du banquet et, accompagné de nombreuses personnalités, monte en voiture pour parcourir les principales artères de la ville. Les places et les rues sont illuminées. Une foule compacte acclame le chef de l'Etat.

M. Poincaré rentre à 11 heures et demie à la préfecture où il doit passer la nuit.

Le paquebot « Royal Edward »

l'a échappé belle

Londres, 31 mai.

Hier est arrivé à Bristol le grand vapeur « Royal Edward », dont l'avant était complètement écrasé.

Le capitaine a raconté que trois jours après son départ de Québec, au milieu d'un épais brouillard, il avait tout à coup aperçu, à deux cents mètres de la proue, un énorme iceberg qu'il ne pouvait éviter. Il résolut donc de l'aborder droit par l'avant, au lieu de recevoir par le flanc un choc qui eût alarmé le navire.

En raison de la faible vitesse du « Royal Edward », le choc ne fut pas très violent, mais tout l'avant du steamer fut écrasé.

Après qu'on eut constaté que le bâtiment ne faisait pas eau, le capitaine donna ordre de poursuivre la route à petite vitesse.

Le « Royal Edward », de 12.600 tonnes, avait à son bord 700 passagers et 324 hommes d'équipage.

Bagarre entre soldats

Lorient, 31 mai 1914.

Une terrible bagarre a éclaté rue de Sully, quartier réservé, entre des artilleurs coloniaux, accompagnés de civils et des coutelaeurs. Ces derniers ont tiré de nombreux coups de revolver. Les militaires ont répondu en dégainant et en se défendant à coups de baïonnettes. Il y a eu plusieurs blessés, notamment le nommé Raymond Coirex, qui a reçu une balle dans le tête et dont l'état est fort grave. Les opaches en question sont de dangereux repris de justice et vivant de vagabondage spécial. Il y a 6 jours deux ouvriers avaient été frappés par eux et grièvement blessés. La police est sur la trace de toute la bande.

La grève des tramways

A MARSEILLE

Marseille, 31 mai 1914.

La grève du personnel des tramways s'est déroulée dans le calme le plus complet : 40 voitures seulement sur 410 ont été mises en service. Les grévistes ont tenu, cet après-midi, une réunion ; ils ont décidé de continuer la grève. Ils ont adressé au préfet une lettre protestant contre l'autorisation donnée à la Compagnie de lancer conducteurs les voitures par les contrôleurs. On remarque une agitation très vive chez les boulangers et les ouvriers du bâtiment. On craint une grève générale.

Un vol au Musée de l'Armée

Paris, 31 mai.

En octobre dernier, un voleur dérobait au Musée de l'Armée, aux Invalides, une plaque de cuisseron ornée de brillants. Les constatations furent telles ; une enquête fut ouverte mais ne donna aucun résultat. Or, ce matin, le général Niox, directeur du Musée, déposait au commissariat de police du quartier de Saint-Thomas-d'Aquin, une nouvelle plainte pour un vol plus important et qu'avait constaté le sous-directeur du Musée, M. le comte Poyral ; dans la salle d'Aumale, deux vitrines verticales avaient été fracturées ; dans la première, le poignard faisant partie de l'habit de guerre (époque ancienne), de l'empereur de Chine, manquait ; l'arme est ornée de diamants, d'émeraudes et de rubis, le fourreau est en or, le manche en jaspe. Dans la seconde vitrine, de nombreux bijoux en or et en argent, du Niger, don du général Archinard, avaient été soustraits. De nombreuses constatations ont été faites ; les voleurs n'avaient pu s'introduire dans la place par une lucarne, bien qu'un carreau soit brisé, aucune échelle ne se trouvant dans la cour. Des tâches de sang ont été remarquées près des vitrines fracturées ; ce qui laisserait supposer que le voleur se soit blessé ; en octobre dernier, pareille constatation avait été faite. Des empreintes ont été relevées ; elles seront comparées à celles déjà prises. L'enquête semble établir que le voleur est le même que celui qui opéra en octobre mais il y a lieu de supposer que c'est avec la complicité de quelqu'un appartenant au Musée que le vol a été commis.

Tant au point de vue matériel qu'au point de vue artistique on peut évaluer le perte à 100.000 francs.

Les Affaires d'Orient

LA VISITE DU TSAR EN ROUMANIE

L'officieuse « Indépendance roumaine », parlant de la visite du tsar et rappelant l'attitude de la Russie envers la Roumanie pendant les événements balkaniques de l'année passée, dit :

« Nous constatons alors les sentiments de justice qui animaient le Russie, et sa politique de clairvoyance consistant à accoudser les efforts de la Roumanie pour réparer l'acte d'iniquité du congrès de Berlin à notre égard. Nous ajoutons que cette attitude témoignait d'une bonne politique qui contribuerait à effacer les traces d'un passé douloureux. Le venue parmi nous du tsar, qui a le plus accentué cette politique, est donc pour la Roumanie un événement heureux dont elle sait apprécier toute la valeur. »

LE BUDGET OTTOMAN

Le ministre des finances a déposé à la Chambre le budget de l'exercice courant. Ce budget se chiffre en recettes par 31.321.163 livres et en dépenses 34.007.169 livres ; le déficit est donc de 2.086.456 livres.

Dans le chapitre des dépenses figurent le service de la Dette publique pour 450.667 livres, le guerre pour 5.000.000 de livres, la marine pour 1.338.932 livres ; les fabriques militaires pour 450.667 livres ; la gendarmerie pour 2.250.720 livres, le ministère des affaires étrangères pour 2.932.542 livres.

L'exposé des motifs constate qu'à la suite des dépenses de deux années de guerre la plus grande économie est impossée, car malgré l'augmentation des recettes, il a été impossible de rétablir l'équilibre. L'exposé exprime l'espoir qu'à la suite des décisions de la commission financière de Paris, les Etats balkaniques prendront à leur compte la part réduite d'un million de livres et que, grâce à certaines autres déductions attendues, l'équilibre pourra être rétabli, dès l'année prochaine.

LA SITUATION POLITIQUE EN SERBIE

A la suite d'une délibération prolongée hier soir le Club des députés du parti gouvernemental a approuvé la décision du cabinet qui a résolu de faire procéder à de nouvelles élections législatives.

Les ministres ont été reçus en audience par le roi Pierre.

On assure, dans les cercles autorisés, que le Skoupchtina sera dissoute dans le courant de cette semaine.

Les nouvelles élections auront lieu sous la direction du cabinet actuel. La campagne électorale, selon l'opinion générale, promet d'être extrêmement mouvementée.

M. Albert Métin à Chaumont

Chaumont, 31 mai.

M. Albert Métin, ministre du Travail, remplaçant M. Reynaud, ministre de l'Agriculture, empêché, est arrivé ce matin à Chaumont pour présider la distribution des prix du concours régional agricole.

Le Ministre a été reçu à la gare par les membres de la Municipalité, par MM. Mougeot, sénateur, président du Conseil général ; Dessoye, député, Jossier, préfet de la Haute-Marne, etc.

M. Albert Métin, après avoir reçu à la Préfecture les autorités, a visité le concours, puis a présidé la distribution des récompenses.

A une heure, au patronage laïque, M. Métin a assisté à un grand banquet offert en son honneur où il a prononcé un discours sur l'utilité des lois de travail et de prévoyance sociale.

LILLE

APRÈS LA GRÈVE DU MONGY

A la suite de la réunion, tenue à « La Cloche », jeudi soir, par les abonnés du « Mongy », une délégation nommée par l'assemblée, sera reçue par M. le Directeur de la Compagnie, mardi prochain.

Les Abonnés qui n'auraient pu assister à la réunion, sont invités à signer les listes qui leur seront soumises. L'une d'elles est à leur disposition « A la Cloche », place de Théâtre. Les signataires sont priés d'indiquer le numéro de leur carte d'abonnement.

LE SPORT

FOOTBALL

Nouvelle victoire de l'Olympique Lillois

Notre vaillant club l'Olympique Lillois a remporté une nouvelle victoire en battant par 2 buts à 0 le Football-Club de Mulhouse.

Nos concitoyens ont été acclamés et ont reçu à la mi-temps de superbes couronnes de lauriers.

Un banquet leur a été offert par la Société Sportive Alsacienne à l'issue de ce match.

SUCREZ VOS FRUITS AVEC

LE SUCRE BEGHIN